



1202

20 juin 2008

édito



van.craeynest@cfecgc.fr

l'actualité

Europe
recomposition syndicale
défense
logement

Nicolas Domenech

Un non irlandais qui plombe l'Europe. Une crise pétrolière qui fait surtout monter le niveau des protestations un peu partout. Système de retraite, santé, recherche, temps de travail... tout cafouille. La peur de l'avenir s'installe. Et naturellement, chacun se tourne vers l'exécutif politique pour être rassuré. Mauvaise pioche ! La seule réponse qui nous revient tient plus de l'habillage et du maquillage de budgets non maîtrisés que de la décision pragmatique et efficace. Les projets de réformes ne manquent pas - au contraire ! - mais bien malin celui qui saura y décerner la réelle ambition et la finalité.

Le flou européen est sans doute en cause. La France, comme tous les pays européens, ne peut pas se passer d'une Europe politique, budgétaire, fiscale et sociale commune solidement construite et sur laquelle s'appuie son propre développement. Comment pourrions-nous avoir une ambition pour la France, si l'Europe est en situation de démission ?

L'exemple de la réforme de notre système de défense est en cela caractéristique. L'Europe des armées peine à se mettre en place, sauf à faire parader un ou deux bataillons bilingues. Dès lors, le gouvernement français réforme ses armées à sa manière, à coups de réductions d'effectifs et d'abandons de postes... mais tout en engageant nos forces, démunies, sur la plupart des théâtres d'opérations les plus brûlants à travers le monde ! Le militaire Français est décemment condamné à plus de servitudes que de grandeurs...

Chez les salariés, l'amertume est la même. On nous réclame des efforts supplémentaires sous prétexte de restaurer la valeur travail et de gagner plus. Et, dans le même temps, on fait sauter, les uns après les autres, tous les plafonds légaux relatifs au temps de travail. Là encore, l'Europe montre le mauvais exemple. Moi qui pensais qu'en la matière, les dispositions d'ordre public devaient prioritairement assurer la sauvegarde de la santé des salariés !

Cette incohérence et cette incapacité à tracer la voie de l'espoir et de la confiance me rappellent quelqu'un. Le président de la République ne serait-il pas dans la peau d'un entraîneur qui doit mener son équipe au succès, dans un cadre européen où les enjeux sont énormes, qui aurait besoin du soutien ô combien porteur de la population et de la motivation sans faille de ses joueurs ? Un beau mariage ou la promesse de lendemains qui chantent ne suffisent pas à nous convaincre quand les défaites s'ajoutent au panneau d'affichage. Aujourd'hui, la France ne se dote pas des moyens de ses ambitions et, surtout, n'assure pas la coordination entre ses lignes...

Comme toujours, la CFE-CGC ne se résigne pas. Le gouvernement ne nous écoute pas et s'en tient au dogme du tout libéral ? Il s'obstine dans une stratégie perdante pour s'acharner sur les 35 heures moribondes ? Nous nous adressons alors aux parlementaires pour réguler le temps de travail de manière raisonnable et pour redonner de l'équité à la politique sociale. Je ne veux pas croire qu'ils ont oublié qu'ils sont le garant de la cohésion nationale...

Bernard Van CRAEYNST

Défense

Révision déchirante

Bernard Valette :

La France est une puissance moyenne. Elle doit adapter ses ambitions à ses possibilités. Tel est le message du Livre blanc de la défense présenté par Nicolas Sarkozy dont l'objectif est de prendre en compte cette réalité et d'adapter un format d'armée que la France pourra financer. L'exercice est difficile pour le président de la République et son gouvernement, puisqu'il s'agit de tenir les promesses du candidat tout en disant que «le budget de la Défense ne baissera pas». Il est maintenant clair que le leadership est laissé à la Grande-Bretagne, ce qui la rendra incontournable dans la construction d'une défense européenne ou sa non-construction, d'ailleurs... D'autre part, le Livre blanc fait de l'anticipation des risques et du renseignement une priorité. **Ceci aura, bien sûr, des conséquences en termes de programmes et l'impact sur nos entreprises devra être analysé dans le détail.** Il est tout de même regrettable que le ministre de la Défense ait cru nécessaire, pour justifier ces propositions, de faire un tableau aussi négatif de l'état de nos armées. Au contraire, nous devrions leur tirer un grand coup de chapeau pour avoir maintenu le rang de la France malgré des budgets militaires trop longtemps considérés comme des variables d'ajustement du budget de l'État !

valette@cfecgc.fr

Logement

Négociateur n'est pas se renier !

Jean-Frédéric Dreyfus :

Christine Boutin, ministre du Logement, invite donc les partenaires sociaux responsables du 1 % Logement à la rencontrer pour «définir dans les meilleurs délais les mesures à prendre pour concrétiser les orientations gouvernementales». Mal lu ? Non ! Là, comme ailleurs, c'est cela la nouvelle méthode gouvernementale. Le gouvernement décide et le dialogue social se coule dans le moule pré-formaté sous la pression des parlementaires. En l'occurrence, ce serait la loi qui fixerait les emplois du 1 % Logement, les décrets qui fixeraient les enveloppes et les partenaires sociaux qui gèreraient sous contrôle la lourde tuyauterie nationale et locale. Cette approche a été rejetée tant par le patronat que par les cinq confédérations syndicales qui avaient commencé à travailler ensemble sur une adaptation des emplois à un environnement de crise et sur une gouvernance renouée, tout en respectant un calendrier court et efficace mais non contraint. **Il serait dommageable de détruire l'un des rares domaines où le dialogue social et le paritarisme fonctionnent à peu près correctement !** Nous nous opposerons à toute confiscation de la dimension logement des salariés et à l'abandon du principe fondateur «un emploi = un logement».

jeanfrederic.dreyfus@cfecgc.fr

Europe

Le troisième camouflet

Bernard Salengro :

Après les Français et les Hollandais, les Irlandais expriment leur refus d'une Europe telle que leur donnent à comprendre leurs représentants politiques nationaux. **Il y a là un manque flagrant d'appropriation des enjeux, causé par le déficit de prise en compte des citoyens.** La CFE-CGC avait dénoncé la communication insuffisante et l'absence de participation des représentants des salariés dans la construction des projets européens. Pour construire une Europe sociale, il faut lui donner plus de pouvoirs : cela ne peut se faire qu'à la condition d'actes rassurant les salariés et les citoyens. Bien sûr qu'il faut une Europe plus forte... mais cela ne veut pas dire une Europe moins régulée comme on vient de le voir avec l'accord européen sur le temps de travail.

b.salengro@cfecgc.fr

Temps de travail

Brûlot européen

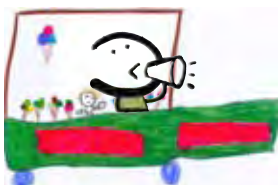
L'Union européenne s'accorde pour pérenniser la semaine de travail de plus de 48 heures et exclure le temps de garde du temps de travail. De quoi «s'insurger» selon la CFE-CGC ! Ainsi, le médecin qui aura fait une journée et une garde aura un repos décalé de plusieurs jours : «c'est aberrant au point de vue ergonomique, comme si on pouvait suspendre le repos nécessaire ; et c'est provocateur pour les patients sachant que les professionnels de santé font d'autant plus d'erreurs qu'ils dépassent l'horaire normal.» Quant à l'exclusion des temps de garde, **«c'est comme si l'on ne rémunérait les surveillants de centrale atomique ou de tour de contrôle que lorsqu'il y a des accidents !»**, dénonce la CFE-CGC. La Confédération craint l'intégration de ce type de réglementation dans le droit français : «déjà, dans le nouveau Code du travail français, beaucoup de textes protecteurs de la santé ont été déclassifiés pour faciliter leur modification ultérieure (travail de nuit). CQFD! La CFE-CGC, profondément attachée à l'idée européenne demande le rejet de ces textes par le Parlement européen. On voudrait une fois de plus provoquer un scepticisme, voire un dégoût de la construction européenne que l'on ne s'y prendrait pas autrement.» (C^{qu}e de presse, 11.06.2008).

Transports

Autour du pot

Le Premier ministre demande aux partenaires sociaux leurs propositions pour un projet d'aide au transport des salariés. Pour Bernard Van Craeynest, «il y a urgence». Après l'échec du chèque transport de Dominique de Villepin, cela fait «plus de deux ans que nous tournons autour du pot». Il appelle patronat et partenaires sociaux à «répondre rapidement». (BFM, 17.06.2008).

20 juin 2008
1202



Dessine Vox au travail !
et tu pourras peut-être gagner un séjour
à EuroDisney...

Un concours de dessins pour
les prud'homales 2008...

Règlement sur www.cfecgc.org





Le vote du comité confédéral

Recomposition syndicale

Décision du comité confédéral CFE-CGC

Le comité confédéral de la CFE-CGC, réuni le 12 juin 2008, a débattu de la «recomposition du paysage syndical français». Il a mandaté la direction confédérale pour continuer les travaux de rapprochement avec d'autres organisations syndicales. Le vote a été favorable à 80 % des suffrages. Un document de travail a permis de débattre des conséquences de la position commune du 10 avril, sur laquelle est fondé le projet de loi sur la réforme de la représentativité qui devrait entrer en vigueur dès janvier 2009. Les bases d'une «nouvelle force syndicale» construite pour le moment avec l'UNSA sont approuvées, les contacts avec les autres centrales n'ayant pas abouti. Bernard Van Craeynest l'a précisé : **«il ne s'agit pas de fusionner la CFE-CGC avec l'UNSA, mais bien de construire une nouvelle organisation ouverte à tous ceux qui souhaitent la rejoindre** ; rien n'est figé ou arrangé». Les négociations avec l'UNSA font l'objet d'un calendrier de rencontres, d'études, de réunions de groupes de travail, de concertations et de séminaires. C'est le

comité confédéral de juin 2009 qui devra «valider la date de l'éventuel congrès fondateur de la nouvelle entité». Pour Gérard Labrune, secrétaire général, «l'adaptation constante à l'environnement est le plus sûr moyen de continuer à exister. Il nous faut en être les auteurs pour mieux vaincre nos angoisses, plutôt que des spectateurs qui subissent et sont soumis à l'usure du temps». Le président confédéral le souligne : «L'histoire du syndicalisme français s'est construite à partir de scissions. Pour la première fois, nous nous efforçons de construire quelque chose de neuf en nous rassemblant.» (La Croix, 17.06.2008). Une démarche que semblent partager les adhérents : un sondage commandé pour l'occasion révèle que 62 % des adhérents sont favorables au projet de rapprochement avec l'UNSA. Ceux-ci (43 %) expriment une attente forte : un projet au «contenu plus stratégique que tactique [ouvert] sur une nouvelle dynamique permettant de faire venir au syndicalisme les 92 % de non syndiqués».



Prud'homales 2008

Tous candidats !

«Tous candidats», tel est le nom de la campagne de mobilisation de la fédération Inova (hôtellerie, restauration, sports, loisirs et casino) CFE-CGC pour **faire en sorte que chaque militant soit inscrit sur les listes de candidature** aux élections du 3 décembre 2008 : «Qui mieux qu'un adhérent, qu'un élu, qu'un mandaté salarié d'une entreprise pour porter haut les couleurs de la CFE-CGC et, par son nom, inciter à voter pour nos listes ?». Dans un courrier personnalisé, Inova adresse à chacun un mode d'emploi du bordereau de déclaration individuelle de candidature. Chaque délégué syndical se voit préciser que toute absence d'inscription se traduira par un démandatement...

inova@cfecgc.fr ; 01 55 30 13 37

Carburants

Économie avant subventions

Total est prié de contribuer au financement de la prime à la cuve de fioul destinée aux foyers non imposables. «Faire un geste, c'est bien», estime Jean Conan (CFE-CGC de Total), mais «cela ne peut aller très loin». Pour le secrétaire national, **«si le prix des carburants augmente, c'est qu'il faut économiser de l'énergie**. Or, ce discours, qui devrait être celui des pouvoirs publics, n'est entendu nulle part». Jean Conan précise aussi que les bénéfices de Total proviennent de son activité à l'étranger : les autres pays «ne comprendraient pas un régime de faveur pour la France». (La Croix, 10.06.2008).

Dépendance

Solidarité avant tout

Danièle Karniewicz, présidente de la CNAV, s'inquiète du projet gouvernemental de couverture du risque de dépendance par l'assurance privée individuelle : «La protection sociale est une priorité, qui nécessite des ressources supplémentaires. **Il est plus sérieux de construire un financement collectif et obligatoire** que d'abandonner chaque Français à des solutions d'assurance individuelle» (Marianne, 10.06.2008).

Retraite

L'appel du 17 juin

La CFE-CGC n'a pas participé au «brouillage ambiant» émis par les manifestations du 17 juin. La vraie revendication consiste pour elle à «conforter la retraite par répartition face aux nombreux défis d'avenir» : «Le passage à 41 annuités de cotisations se comprend. Toutefois, pour la CFE-CGC, cette évolution ne peut prendre forme que si des garanties sont accordées sur deux points : **des mesures concrètes pour améliorer l'emploi des seniors et la prise en compte de la pénibilité**». La CFE-CGC propose la mise en place d'un dispositif de cotisations additionnelles à la retraite de base et complémentaire d'un salarié senior au chômage... (C^{QUÉ} de presse, 17.06.2008).

AGIRC-ARRCO

Reconduction avant réforme

2008 devait voir aussi une réforme des retraites complémentaires. Pour les cinq confédérations syndicales, il est «inévitable» d'ouvrir des négociations «avant d'avoir connaissance des mesures susceptibles d'incidences sur nos régimes». En attendant, l'intersyndicale demande au patronat de «reconduire le dispositif actuel».

toutsurlesprudhommes.com

→ LE FORUM D'INFORMATION SUR LES PRUD'HOMMES



... vous vous interrogez sur vos droits ?

Participez au forum de www.toutsurlesprudhommes.com !

Police

Une première

UNSA Police, Alliance PN CFE-CGC et SGP-FO viennent d'établir une plate-forme syndicale de revendication. «Une première dans l'histoire du syndicalisme policier», souligne le syndicat CFE-CGC. Le socle commun de revendications s'appuie sur l'augmentation du pouvoir d'achat, l'analyse de la parité police/gendarmerie, le maintien des effectifs et la reconnaissance de la spécificité et de la pénibilité. Les trois syndicats réclament à leur ministre de tutelle une rencontre et l'ouverture de négociations...

www.alliance-police-nationale.com

Rhône-Alpes

Expérimentation

Avec l'objectif d'améliorer le dialogue social territorial, la CFE-CGC et la CGPME de Rhône-Alpes ont été à l'initiative d'un «projet expérimental de formation-action de leurs représentants sur les territoires». Mieux se connaître, professionnaliser le dialogue social, s'approprier de nouveaux outils de négociation et de communication, explorer des thématiques de dialogue... une démarche qui permet de répondre aux enjeux économiques et de concertation, en particulier dans le milieu des PME. Une plaquette d'explication et un DVD de présentation sont disponibles auprès de l'UR CFE-CGC.

www.urra-cfecgc.org

Télétravail

Initiative CFE-CGC

La CFE-CGC Aéronautique Espace Défense est «à l'origine du lancement d'une expérimentation» sur le télétravail chez Thales Alenia Space (Toulouse). Il s'agit de promouvoir les aspects positifs de cette pratique (environnement, santé, aménagement du territoire...) et de lever les freins à son développement (coûts, connexions sécurisées, timidité des grands groupes...). Pour la CFE-CGC, le télétravail n'est «pas la solution unique» mais participe au «désengorgement» des centres-villes et à la «stabilité» des salariés en zone rurale.

www.snctaa.fr

Lycée

Darcos réinvente l'eau tiède

Xavier Darcos, ministre de l'Éducation, propose aux partenaires sociaux de contresigner une résolution dont l'objectif est d'«assurer la réussite scolaire de tous les élèves au lycée». Le SYNEP CFE-CGC «avait toujours cru que c'était déjà l'objectif de l'Éducation nationale !» et parle de textes «triviaux qui font perdre du temps en négociations sans faire avancer les réformes attendues». La CFE-CGC demande concrètement la «mise en place d'un organisme, indépendant de l'État, évaluant et surtout contrôlant la valeur qualifiante des diplômes».

www.synep.org

Europe

Le rôle déterminant de l'encadrement

«Le rôle de l'encadrement au sein des comités d'entreprise européens» est déterminant : c'est la démonstration de la Confédération européenne des cadres (CEC) faite dans le cadre de sa conférence annuelle, sur le site Airbus de Toulouse, le 6 juin dernier. «Nous avons voulu attirer l'attention sur la valeur ajoutée que la présence des cadres apporte aux comités d'entreprise européens et au dialogue social dans l'entreprise» a déclaré Georges Liarokapis, président de la CEC. L'organisation demande «qu'un siège, au minimum, soit réservé aux cadres» dans les conseils d'administration des sociétés européennes «afin que cette catégorie professionnelle ne soit pas exclue des discussions».

www.cec-managers.org

Encadrement

En attente de syndicalisme

La CFE-CGC publie une étude commune avec l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) : «Les champs de tension de la fonction encadrement : quelles adaptations des acteurs ?». Les auteurs, Céline Desmarais et Emmanuel Abord de Chatillon, ont observé les évolutions des rôles et des conditions de travail des cadres pour souligner l'importance du syndicalisme comme réponse aux pressions et aux dégradations subies...

Une étude à réclamer à emilie.rollet@cfecgc.fr

Habillement

Élargissement

La convention collective du commerce de détail de l'habillement et des articles textiles sera probablement élargie au secteur des «maisons à succursales de vente au détail d'habillement». La CFE-CGC du commerce et des services y est favorable.

www.fnecs-cfecgc.org

SNCF

Participation

La CFE-CGC de la SNCF est signataire des accords sur le Compte épargne temps (CET) et la Cessation progressive d'activité (CPA). De même, elle signe la déclaration commune sur la participation et le dividende salarial, de manière à «faire entendre l'avis des agents de maîtrise et des cadres lors des futures négociations».

Représentativité

Jean-Frédéric Dreyfus, secrétaire national CFE-CGC, a été réélu administrateur salarié représentant les cadres au conseil d'administration de Calyon, banque de financement et d'investissement du Crédit Agricole, avec 60 % des voix dès le premier tour... Chez Equant France (filiale de France Télécom), la CFE-CGC est l'organisation qui réalise la meilleure progression (+13 %) depuis 2006 et entre au CE avec deux élus... malgré les pressions exercées sur la tête de liste du syndicat (www.cfe-cgc-ft-orange.org).



Votre blog !
www.cfecgcplus.fr



Vous préférez recevoir «La Lettre» par mél ?
Adressez votre demande à
Micheline Texereau : mitex@cfecgc.fr



«La Lettre confédérale», publication de la Confédération française de l'encadrement CGC
59/63 rue du Rocher, 75008 Paris.
Tél. : 01 55 30 12 12. Fax : 01 55 30 13 13.
Directeur de la publication : **Bernard Van Craeynest**
Rédacteur en chef : **Michel Ciesiolka**
Assistantes : **M. Texereau ; C. Escorza**
Impression : STIPA
Commission paritaire : 1010 s 07570. Abonnement : 123 €
Internet : <http://www.cfecgc.org> Mèl : presse@cfecgc.fr

Enquête ESOPE 2008

Q1 vous êtes :

- Homme Femme
 Actif Chômeur
 Préretraité Retraité

Q2. Votre situation familiale :

- vous êtes célibataire vous vivez en couple

Q3. Nombre d'enfants à charge :

- 0 1 2 3 +3

Q4. Votre âge :

- Moins de 30 ans De 30 à 50 ans
 Plus de 50 ans

Q5. Votre niveau de formation :

- Formation continue ou professionnelle DESS, DEA
 Doctorat
 Baccalauréat École de commerce
 BTS, DEUG École d'ingénieurs
 Licence, Maîtrise Autre

Q6. Votre activité professionnelle :

- Direction générale
 Personnel, communication
 Enseignement, formation, recherche
 Finances, gestion
 Marketing, commercial
 Production industrielle, chantiers
 Informatique
 Études et développement
 Autre

Q7. Votre secteur d'activité :

- Fonction publique Industrie
 Commerce et services Agriculture

Q8. Votre statut :

- CDI CDD
 Intérim CNE.
 Salarié à temps partiel Autre
 choisi subi

Q9. Votre catégorie professionnelle :

- Cadre dirigeant
 Ingénieur, cadre
 Technicien, agent de maîtrise
 Assimilé cadre (art.4 bis)
 VRP
 Employé

Q10. Effectif de l'entreprise :

- Moins de 20 salariés
 De 20 à 49 salariés
 De 50 à 499 salariés
 De 500 et plus

Q11. Part des cadres dans l'effectif global :

- De 0 à 19 % De 20 à 39 %
 De 40 à 59 % De 60 à 79 %
 De 80 à 100 %

Q12. Votre ancienneté dans l'entreprise :

- Moins de 2 ans De 2 à 5 ans
 De 6 à 10 ans De 11 à 20 ans
 Plus de 20 ans

Q13. En 2007, votre rémunération annuelle brute se situe dans la tranche :

- Moins de 23 K€, montant exact :.....€
 De 23 à 30 K€, montant exact :.....€
 De 30,1 à 40 K€, montant exact :.....€
 De 40,1 à 50 K€, montant exact :.....€
 De 50,1 à 60 K€, montant exact :.....€
 De 60,1 à 80 K€, montant exact :.....€
 Plus de 80 K€, montant exact :.....€

Q14. En 2007, votre rémunération annuelle nette se situe dans la tranche :

- Moins de 23 K€, montant exact :.....€
 De 23 à 30 K€, montant exact :.....€
 De 30,1 à 40 K€, montant exact :.....€
 De 40,1 à 50 K€, montant exact :.....€
 De 50,1 à 60 K€, montant exact :.....€
 De 60,1 à 80 K€, montant exact :.....€
 Plus de 80 K€, montant exact :.....€

Q15. La rémunération annuelle brute en 2007 de votre conjoint(e) :

- Moins de 23 K€ De 23 à 30 K€
 De 30,1 à 40 K€ De 40,1 à 50 K€
 De 50,1 à 60 K€ De 60,1 à 80 K€
 Plus de 80 K€

Q16. La rémunération annuelle nette en 2007 de votre conjoint(e) :

- Moins de 23 K€ De 23 à 30 K€
 De 30,1 à 40 K€ De 40,1 à 50 K€
 De 50,1 à 60 K€ De 60,1 à 80 K€
 Plus de 80 K€

Q17. En 2007, votre rémunération brute totale :

- A augmenté A diminué A stagné

Q18. Votre rémunération a augmenté, était-ce :

- Augmentation individuelle seule
 Augmentation collective seule
 Augmentations individuelle et collective

Q19. Dans quelle proportion ?

- Moins de 2 % De 2 à 5 %
 De 5 à 10 % De 10 à 15 %
 De 15 à 20 % + de 20 %

Q20. Votre rémunération a diminué, était-ce :

- Diminution individuelle seule
 Diminution collective seule
 Diminutions individuelle et collective

Q21. Dans quelle proportion ?

- Moins de 2 % De 2 à 5 % Plus de 5 %

Q22. Sur les 3 dernières années votre rémunération brute a en moyenne :

- Augmenté Diminué Stagné



Q23. Dans quelle proportion ?

- Moins de 2 % De 2 à 5 %
 De 5 à 10 % De 10 à 15 %
 De 15 à 20 % + de 20 %

Q24. En 2007, avez-vous perçu des éléments variables dans votre rémunération ?

- OUI NON

Q25. Si oui, était-ce :

- Primes Commissions
 Intéressement Participation
 Stock- options Abondement
 Autres

Q26. Quel était le montant global des éléments variables, en % de votre rémunération brute annuelle ?

- Moins de 5 % De 5 à 10 %
 De 10 à 20 % De 20 à 30 %
 De 30 à 40 % Plus de 40 %

Q27. Y-a-t-il un plan de stock-options dans votre entreprise ?

- Oui Non

Q28. En 2007, avez-vous bénéficié d'une promotion ?

- Oui Non

Q29. A-t-elle donné lieu à une augmentation de salaire ?

- Oui Non

Q30. En 2007, avez-vous obtenu des avantages en nature ?

- OUI NON

Q31. Si oui, lesquels ?

- NTIC Logement
 Voiture Autre

Q32. Concernant votre rémunération, vous diriez que vous êtes :

- Très satisfait Plutôt satisfait Mécontent

Q33. En 2007, avez-vous eu un entretien d'évaluation ?

- OUI NON

Q34. Si oui, y-t-il eu discussion :

- des objectifs
 de votre rémunération
 de votre accès à des formations

Q35. Y-a-t-il un PEE dans votre entreprise ?

- OUI NON

Q36. Y-a-t-il abondement de l'entreprise ?

- OUI NON

Q37. Si oui, quel est son montant ?

- moins de 100 € de 100 à 500 €
 de 500 à 1000 € + de 1000 €

Q38. Des fonds socialement responsables sont-ils proposés dans le PEE ? (Possibilité de placements en ISR).

- OUI NON

Q39. Si oui, est-ce une gamme de fonds labellisée par le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale (C.I.E.S.) ?

- OUI NON

Q40. Y-a-t-il un PERCO dans votre entreprise ?

- OUI NON

Q41. Y-a-t-il abondement de l'entreprise ?

- OUI NON

Q42 Si oui, quel est son montant ?

- moins de 500€ de 500 à 1000 €
 de 1000 à 2300 € + de 2300 €

Q43. Avez-vous un C.E.T. (compte épargne temps) dans votre entreprise ?

- OUI NON

Q44. Si oui, l'utilisez-vous ?

- OUI NON

Q45 Avez-vous monétarisé des RTT de votre CET en 2007 ?

- OUI NON

Q46 Si vous n'avez pas de CET, avez-vous obtenu le rachat des RTT en 2007, suite aux lois pour le pouvoir d'achat ?

- OUI NON

Q47. Si oui aux Q43 & Q44 pour quelle raison ?

- Besoin de disposer de plus d'argent pour maintenir votre pouvoir d'achat
 Incapacité de prendre l'ensemble de vos journées RTT en raison de la charge de travail
 Autre, précisez :

Q48. Avez-vous fait des heures supplémentaires à la suite des lois de 2007 ?

- OUI NON

Q49. Un rapport de situation comparée entre les hommes et les femmes de votre entreprise est-il établi chaque année par la direction (hors bilan social) ?

- OUI NON Ne sait pas

Q50 L'égalité professionnelle hommes - femmes a-t-elle fait l'objet d'une négociation annuelle dans votre entreprise ?

- OUI NON Ne sait pas

Q51. Une négociation collective relative à l'égalité salariale a-t-elle été conduite dans votre entreprise en 2007 ?

- OUI NON Ne sait pas

A retourner, **avant le 30/06/2008**, à **Francine DIDIER**
 Service Economie
CFE-CGC, 59-63, rue du Rocher, 75008 Paris
 Ou didier@cfecgc.fr

